



Nomination de Catherine Tsekenis à la direction générale du Centre national de la Danse

Sur proposition de Franck Riester, ministre de la Culture, le Président de la République a nommé Catherine Tsekenis directrice générale du Centre national de la danse (CND). Elle prendra ses fonctions le 1^{er} juillet 2019 pour un mandat de 3 ans.

Le CND est un établissement public sous tutelle de l'État, créé en 1998 afin de rationaliser et clarifier l'action publique dans le champ chorégraphique. L'établissement a pour mission de mettre en œuvre des activités consacrées au développement de la culture et de l'art chorégraphiques et d'accompagner les transformations de ce secteur artistique. À ce titre, il favorise l'essor de la création et de la diffusion des œuvres chorégraphiques grâce à une stratégie partenariale nationale et internationale, et place au centre de son action le développement des publics et des pratiques amateurs. Il prend part au développement de la recherche dans le secteur chorégraphique et contribue à la conservation et la valorisation de son patrimoine. Enfin, il assure la formation de danseurs professionnels au métier de professeur de danse, participe à la formation professionnelle continue des enseignants et des artistes, et facilite leur insertion professionnelle.

Le ministère de la Culture a pour ambition de soutenir l'impulsion de nouvelles modalités de production et d'accompagnement des équipes artistiques mais aussi d'association dans le cadre de résidences. Le projet de Catherine Tsekenis se place au croisement de cette politique et des missions prioritaires du CND. S'inscrivant pleinement dans ce cadre et dans la continuité de ses prédécesseurs, Catherine Tsekenis souhaite pour autant faire passer un nouveau cap à cet établissement singulier, tant au niveau de son positionnement, sa dimension, que de son impact dans le secteur chorégraphique dans toute sa diversité, en renforçant son positionnement de tête de réseau.

D'une part, elle tient à poursuivre et animer la fonction « centre de ressources » du CND, et consolider son rôle dans la veille et l'anticipation des évolutions propres au champ chorégraphique. D'autre part, elle compte placer le développement de la culture chorégraphique au centre des préoccupations de l'établissement, notamment en travaillant à une nouvelle stratégie pour la cinémathèque de la danse et en déployant

les riches et uniques collections de la médiathèque, en renforçant l'éducation artistique et culturelle, sans oublier la pratique amateur.

Danseuse dans les années 1980, puis administratrice d'une compagnie chorégraphique dans les années 1990, elle a ensuite connu deux expériences au sein du ministère de la Culture (inspectrice, puis conseillère danse). Elle est depuis 2007 Directrice de l'action culturelle et solidaire de la Fondation d'entreprise Hermès, élaborant sa politique de mécénat, et soutenant la création par l'intermédiaire de cette Fondation.

Catherine Tsekenis succédera à Mathilde Monnier, directrice générale du CND depuis le 26 décembre 2013.

Le ministre de la Culture tient à saluer le travail de Mathilde Monnier et de l'ensemble de son équipe, leur engagement envers cet établissement, et la nouvelle dynamique impulsée.

Elle a notamment été à l'initiative remarquable de *Camping*, plateforme chorégraphique internationale proposant chaque année pour tous les publics des workshops, spectacles, expositions ou encore conférences regroupant en particulier plus de 400 danseurs professionnels et 300 étudiants issus de 30 écoles d'art françaises et internationales. Elle a également initié *Constellation* à destination de 500 élèves de la maternelle au lycée, de Seine-Saint-Denis et de Paris, visant à interroger le rapport au corps et l'altérité par la pratique chorégraphique, des sorties culturelles et de multiples rencontres.

L'ensemble des projets engagés sous sa direction ont permis au CND de devenir un lieu de circulation, d'échanges et d'effervescence artistique, au service des professionnels et de tous les publics.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC

Contact

Marie-Ange Gonzalez
Chargée de communication
Direction générale de la création artistique
01 40 15 88 53
marie-ange.gonzalez@culture.gouv.fr